

0690038S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA MARTINIÈRE DUCHÈRE
300 AVENUE ANDREI SAKHAROV
69338 LYON CEDEX 09
Tel : 0472172950

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Installation des conseils et commissions

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 18
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/10/2018
Réuni le : 06/11/2018
Sous la présidence de : Gabriel Lienhard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- les articles R. 421-37 et suivants, R. 421-41-1 et suivants, R. 421-42 et suivants, R. 421-46 et suivants, D. 421-151 et 421-152

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration installe les différents conseils et commissions

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration fixe la composition des conseils et commissions suivants :

- Commission permanente
- Conseil de discipline
- Commission d'appel d'offres
- Commission d'hygiène et de sécurité
- Groupe de prévention du décrochage scolaire
- Fonds social lycéen
- Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- Conseil des délégués pour la vie lycéenne
- Conseil pédagogique
- Commission éducative

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0